

Émetteur:

Adressé à:

Terreo Assainissement NEW

La Poumarède 32140 Arrouède
 Etablissement secondaire : ZI en Jacca, 22 quater
 chemin de L'Echut 31770 Colomiers

Téléphone: 0562700800
 Email: contact@terreo-assainissement.com
 Web: www.terreo-assainissement.com

Mr and Mme Carlton Aslett

32140 Monlaur-Bernet

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
RACCORDEMENT - Eaux Usées -Raccordement aux sorties des eaux usées du logement, création des tranchées sur 60 mètres environs avec traversée de la cour, remblaiement de la tranchée en gravier 0/20, jusqu'à l'emplacement prévu du filtre compact. -Mise en place des canalisations PVC 100 y compris regard de tringlage. -Mise en place ventilation primaire et secondaire jusqu'en toiture avec extracteur statique, diamètre 100 PVC.	10%	2 815,00	1	2 815,00
-Fourniture d'un filtre compact de marque TRICEL "SETA" 11 EH. Agrément inter-ministériel. Filtre incluant fosse toutes eaux 5600 litres.	10%	8 390,00	1	8 390,00
MO - Mise en Oeuvre du dispositif d'assainissement -Création des fouilles pour le filtre compact. -Mise en oeuvre du dispositif sur lit de sable stabilisé et remblaiement des cuves intégralement en sable stabilisé et dosé à 200 Kgs/M3, soit environs 20 tonnes nécessaires. -Comblement et compactage des tranchées périphériques.	10%	3 078,00	1	3 078,00
EXUTOIRE - Eaux Traitées -Evacuation des eaux épurées vers l'exutoire défini (fonction du rapport de l'étude hydrogéologique).	10%	1 300,00	1	1 300,00

Conditions de règlement:	Acompte de 40% à la confirmation du chantier et solde en sa clôture.	Total HT	15 583,00
	Escompte pour paiement anticipé: néant.	Total TVA 10%	1 558,30
		Total TTC	17 141,30

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque:

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
-------------	--------------	------------------	---------

Escompte pour paiement anticipé: néant.

Tout montant TTC non réglé à l'échéance convenue donnera lieu au paiement, par le client, d'une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement de 40€.

Clause de propriété: en cas de non paiement du matériel dans les délais impartis convenus, Terreo se réserve le droit de récupérer la marchandise dont le paiement ne sera pas honoré.